



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil départemental de la Somme vote son Budget supplémentaire 2025

Amiens, le mardi 2 décembre 2025

Lundi 1^{er} décembre 2025, les Conseillers départementaux de la Somme se sont réunis en séance plénière sous la présidence de Christelle Hiver pour l'examen et le vote du budget supplémentaire 2025. Le Budget supplémentaire permet aux élus départementaux d'ajuster les dépenses et les recettes votées lors du Budget primitif. Il permet également d'intégrer dans les équilibres budgétaires les résultats constatés par le Compte financier unique 2024 en plus de corriger, si besoin, les prévisions du Budget de l'année en cours.

Un budget supplémentaire 2025 de 225,4 M€

Le budget supplémentaire 2025 s'élève à 225,4 M€ en dépenses et en recettes, dont 93,7 M€ en investissement et 131,7 M€ en investissement.

Il permet d'ajuster les inscriptions budgétaires 2025 avec notamment :

- une hausse des dépenses d'investissement de 1 M€
- une hausse des dépenses de fonctionnement de 17,2 M€
- une hausse des recettes de fonctionnement de 17,4 M€ avec notamment une hausse des recettes attendues au titre des DMTO : + 6 M€
- un ajustement de l'emprunt d'équilibre inscrit au Budget primitif 2025 : - 50,5 M€

Une équation budgétaire complexe

D'une façon plus générale, le Département de la Somme comme beaucoup d'autres en France fait face à une équation budgétaire complexe :

- **Une chute significative de l'épargne brute qui** s'explique par la combinaison d'une diminution des recettes et d'une hausse des dépenses.
- **Des recettes peu dynamiques** avec une baisse des droits de mutation à titre onéreux (DMTO),
- **Une hausse maîtrisée mais persistante des dépenses avec notamment** l'augmentation portée par les dépenses sociales qui évoluent de manière structurelle par et représentent 63% des dépenses de fonctionnement du Département.

Grâce aux actions de gestion menées par la majorité départementale depuis 2015, la situation financière demeure solide. Toutefois, la diminution de l'épargne impose une vigilance accrue. Dans ce contexte, la maîtrise des dépenses de fonctionnement reste indispensable pour maintenir une capacité d'investissement suffisante dans les années à venir.

CONTACT PRESSE

Eloïse DEVRED

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 - edevred@somme.fr

www.somme.fr/presse